

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 29 avril 2021
Convocation faite
Le 15 avril 2021

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 21 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, et le mercredi vingt et un avril à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2021, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, M^{me} Valérie D'AMARIO (représentant M^{me} Virginie ROGISSART), MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUD, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, MM. Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, M^{me} Amélia MOUSSAOUI (à partir du point n° 2021-04-072), MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, MM. Jean GUION, Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE (à partir du point n° 2021-04-076), M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M. Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Bernard DEKENS), M^{mes} Virginie ROGISSART (représentée par M^{me} Valérie D'AMARIO), Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M. Eric GUERINY, M^{mes} Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), Jennifer PECHEUX (pouvoir à M. Robert ITUCCI), M. Julien VERGÉ, M^{mes} Amélia MOUSSAOUI (jusqu'au point n° 2021-04-071), Evelyne LAHAYE (pouvoir à M. Jean GUION), Lisbeth DE BARROS (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Laetitia COMPAGNON (pouvoir à M. Fabien BONFILS), M. Jean-Pol DEVRESSE (jusqu'au point n° 2021-04-075).

M. Mathieu SONNET, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

2021-04-087 Affectation des résultats du Compte Administratif 2020 sur le Budget Primitif Annexe GEMAPI 2021

Vu sa délibération n° 2021-04-086 du 21 avril 2021, approuvant le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe GEMAPI,

Considérant que le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe GEMAPI présente un excédent de fonctionnement de 191 042,89 €, ainsi qu'un déficit d'investissement de 823 942,86 €,

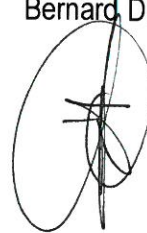
Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **approuve** les restes à réaliser qu'il contient : à savoir 6 336 € en RAR, en dépenses de fonctionnement, 497 035,92 € en dépenses d'investissement, et 1 275 183,17 € en recettes d'investissement,
- * **décide** de reporter le déficit d'investissement en totalité au compte c/001 : « *Déficit d'investissement reporté* » de la section d'investissement, soit 823 942,86 €,
- * **décide** d'affecter 45 795,61 € au c/1068 : « *Excédent de fonctionnement capitalisés* »,
- * **décide** de reporter le solde de l'excédent de fonctionnement au compte c/002 : « *Excédent de fonctionnement reporté* » de la section de fonctionnement, soit 145 247,28 €.

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' and 'D' intertwined, with a horizontal line across the middle.